



Accident (de travail) non reconnue

Par **lucasolidata**, le **07/05/2010** à **10:21**

Bonjour,

j ai été victime d un accident de travaille en 2006. le médecin généraliste as diagnostiqué une tendinite. j ai vécu avec cette douleur 3 an et j ai du consulté des spécialistes, diagnostique : fissure du labrum de la hanche droite. je me suis fait opérer le 6 juillet 2009 et depuis toujours mal.

j ai fait une expertise d'un rhumatologue qui ne peut pas imputé directement les fait de l accident a ce que j ai. je ne connais aucun médecin qui a compétence en matière juridique et qui pour confirmé que cela peut provenir que de l accident puisque aucune maladie ce rattache au fissure que j ai eu. je considère que ma douleur est là depuis que j'ai eu cette accident. des collègues pourront certifié que j ai mal depuis ce jour. donc j aimerais savoir comment faire pour avoir gain de cause ?

merci de votre réponse